Fiscalité et enjeux de société

Autor(en): **Thorel, Jean-Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **58 (2000)**

Heft 1: **Faut-il baisser les impôts en Suisse?**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-140947

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FISCALITÉ ET ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Jean-Pierre THOREL
Secrétaire général
Conseil économique et social
Genève

Je ne suis pas spécialiste de cette question mais un citoyen imposable et qui paye ses impôts. Je viens de Genève, canton où 44% de la population a besoin d'aide pour payer sa cotisation d'assurance maladie. J'habite une commune, et suis élu au législatif, où la quotité de l'impôt est la plus élevée du canton et le rendement de l'impôt le plus faible. Il s'agit d'une population en général pauvre, fragile et forte demandeuse d'aide sociale.

La question posée en titre s'impose donc et renvoie à une réflexion d'ordre philosophique : l'Etat, c'est quoi ? Quel rôle pour l'Etat ? Comment la démocratie fonctionne-t-elle et comment la majorité de la population peut-elle défendre ses droits ?

Rôle de l'Etat

L'Etat doit être garant de la justice, de l'égalité des droits, de la liberté de penser, d'aller, de venir, de la sécurité de toute la population, sécurité qui n'est pas seulement celle des biens et des personnes mais également sécurité devant l'avenir, face à la maladie, l'accident et leurs conséquences.

Le rôle de l'Etat, c'est d'assurer l'instruction publique, d'organiser la vie collective, de veiller à ce que le développement économique soit un développement respectueux de l'environnement, dans le respect du concept de développement durable.

La fiscalité donc a pour rôle premier de permettre à l'Etat de réaliser les objectifs qui lui sont assignés par les citoyens et les citoyennes. Il a un rôle de redistribution des richesses produites, grâce à l'action de chacune et chacun.

Etat / Fonction publique : la confusion

Aujourd'hui, une confusion règne entre le rôle de l'Etat, le fonctionnement démocratique et la fonction publique. En effet, très souvent, trop souvent, on assimile justice sociale et fonction publique ou Etat et fonction publique. Or, la fonction publique, les fonctionnaires sont au service des objectifs et buts fixés à l'Etat par les citoyens et les citoyennes. Ils sont chargés de mettre en œuvre et de réaliser les politiques choisies, décidées, avec le meilleur «rendement» possible. Ce n'est pas le nombre de fonctionnaires qui est garant de la qualité de la politique sociale.

Ces confusions sont entretenues par des discours politiciens de tous bords, en raison d'un clientélisme compréhensible mais peu acceptable et de corporatismes divers.

Récemment, les tenants d'un libéralisme pur et dur qui contestent le rôle de l'Etat, exigent des baisses d'impôt, s'adressent à l'Etat du Valais dans le cadre d'Alusuisse, exercent même un chantage pour que ce dernier intervienne financièrement. De nombreux milieux défenseurs du libéralisme, de la concurrence, protestent lorsque cette dernière est appliquée dans leur secteur d'activité.

Les partis politiques exigent des baisses d'impôt pour flatter le citoyen, mais sans indiquer les choix qu'il conviendrait de faire dans les tâches de l'Etat. La plupart des partis politiques, lorsqu'ils parlent de réforme de l'Etat, disent en fait «moins d'Etat», mettent en cause des prestations. D'autres dénoncent la lenteur des décisions politiques mais refusent de donner les moyens à l'Etat et d'admettre que la démocratie à un prix. Bref, toutes ces confusions, tout ce clientélisme, tous ces corporatismes, tout ce populisme, de droite ou de gauche, ne permettent pas de clarifier un débat pourtant essentiel aujourd'hui, à savoir celui de redéfinir dans un Etat moderne, le rôle que l'on assigne à l'Etat, débat essentiel, celui qui en fait fonde le projet commun d'une collectivité qui aspire à continuer à vivre une culture politique, économique et sociale, commune.

Des inégalités accrues

Au cours des années de crise dont nous commençons enfin à sortir, la croissance étant retrouvée, les inégalités se sont accrues. Des inégalités fiscales inacceptables demeurent, voire se sont aggravées, selon la commune ou le canton que l'on habite, fruit d'une concurrence fiscale présentée comme bénéfique. Pour qui ?

Mais, si les impôts sont une nécessité pour permettre à l'Etat de réaliser les missions que les citoyens et citoyennes lui confient, la redistribution des richesses, ne l'oublions pas, a un coût mais des effets bénéfiques pour le fonctionnement de l'économie (investissements, consommation, voyages) ainsi que sur la santé physique et psychique de chaque individu et donc de la société. Le bien-être, ce n'est pas rien.

Sous la pression des événements, d'une gestion au jour le jour, l'Etat, les administrations, dans un but louable d'égalité de traitement, ont développé des procédures et des réglementations paralysantes tant pour les individus que pour les entreprises ou les associations. D'autre part, l'Etat s'est immiscé trop avant, dans de nombreux cas, dans la sphère privée et a occupé l'espace qui devrait être dévolu aux activités associatives collectives qui développent le sentiment de solidarité. Le militantisme associatif, nécessaire pour la société, procure du plaisir à ceux qui le pratiquent. L'Etat se doit donc de définir les limites de son rôle dans tous les domaines et soutenir le développement des initiatives collectives des citoyens et citoyennes.

Il convient, en outre, de développer la transparence sur l'usage de l'argent public, de sa provenance et de sa distribution. On ne doit plus entendre des remarques telles que «je ne bénéficie d'aucun service de l'Etat, pourquoi payer ? », «C'est en Suisse (ou c'est dans ce canton) qu'on paye le plus d'impôt». Ce n'est pas vrai. Dans tous les pays développés, en Europe, si les prélèvements sociaux ne sont pas les mêmes, le coût global est très proche.

Et si l'on rêvait d'une Suisse dans laquelle un Etat transparent, efficace, fait confiance à ses citoyennes et citoyens, les encourage dans leurs initiatives tant sur le plan social, culturel que des loisirs, des politiciens qui regagnent la confiance des citoyens et des citoyennes parce qu'ils parleraient de la vie, traiteraient les hommes et les femmes en adultes intelligents. Quel beau XXIe siècle ! On pourrait commencer à vivre ' !